



## L'ACTUALITÉ

# QUELLE STRATÉGIE POUR L'ARTISANAT DU BÂTIMENT ?

Entre tradition et modernité, l'artisanat du bâtiment ne choisit pas.



**L'artisanat du bâtiment, à cheval sur deux mondes mais toujours dans la réalité."**

# 2

**millions**

**d'entreprises relèvent du secteur de l'artisanat en France.**

Batimat, le grand rendez-vous de la construction, ferme ses portes ce vendredi après avoir mis en évidence toutes les problématiques qui se présentent aujourd'hui aux entreprises du secteur : des modes constructifs respectueux de l'environnement, des technologies qui permettent d'optimiser, de stocker et de partager l'énergie, des solutions renouvelables et non productrices de déchets, les interactions entre les bâtiments et les diverses formes de mobilités pour une ville durable, l'industrialisation des processus de construction et de rénovation, l'accroissement constant de la connectivité, la flexibilité des logements, la montée en compétences des acteurs,... autant de perspectives à considérer pour suivre et s'adapter aux évolutions qui marquent aujourd'hui la construction.

Quelques jours auparavant, ce sont les professionnels du patrimoine qui étaient conviés à leur grand rendez-vous annuel : le salon International du Patrimoine Culturel qui, lui aussi, a mis l'accent sur les nouvelles technologies au service du patrimoine : impression 3D, réalité augmentée, modelage numérique, visites enrichies... les start-up se multiplient sur ces nouveaux créneaux qui permettent de modéliser et de recréer virtuellement des vestiges détruits ou endommagés, de restaurer et de conserver notre passé.

Quel point commun dans tout cela ? l'artisanat du bâtiment bien sûr. Parce que l'artisanat du bâtiment sait précisément conjuguer tradition et modernité, savoir-faire ancestraux et technologies de pointe. Parce que l'artisanat du bâtiment est au carrefour des préoccupations environnementales, toujours soucieux de privilégier l'utilisation des matériaux locaux, de recourir aux solutions les moins impactantes pour l'intégrité des sites, de s'approprier des nouvelles méthodes de travail pour mieux respecter le contexte dans lequel il intervient, de transmettre son savoir aux jeunes générations pour assurer

la pérennité de connaissances qui, sinon, disparaîtraient au détriment de notre histoire, de notre culture, de notre bien-être. Notre devoir est de protéger cet héritage et de faire en sorte que les entreprises artisanales du bâtiment puissent encore et toujours œuvrer pour le préserver. Parce qu'elle est un acteur de proximité, un maillon opérationnel et nécessaire à la vie locale, une source d'emplois durables et un tremplin vers la réalisation personnelle, l'entreprise artisanale est et demeure la clé du développement de nos territoires.

Et pourtant, l'entreprise artisanale, qu'elle évolue dans le bâtiment ou dans d'autres secteurs d'activité, est bien mal menée, notamment par les Pouvoirs publics qui, en permanence, alourdissent ses contraintes administratives, réglementaires, sociales et fiscales, tout en affirmant la volonté de ne pas le faire !

Certes, l'Etat a récemment présenté une « stratégie nationale pour l'artisanat et le commerce de proximité » dans l'objectif de répondre à une des demandes de l'U2P visant à remplacer la logique « imposer, contrôler, sanctionner » qui prévaut le plus souvent aujourd'hui par une logique plus pertinente : « informer, accompagner, conseiller ». Le plan porte des objectifs intéressants (améliorer le financement des TPE et simplifier le choix du statut le plus adapté - faciliter la transition numérique - simplifier les procédures - accompagner la transition énergétique et écologique - promouvoir l'artisanat et le commerce de proximité dans les territoires) mais, comme trop souvent, ne s'accompagne pas de mesures précises et de financements sonnants et trébuchants.

Notre crainte est donc que ces belles idées en restent à l'état... d'idées ! Alors qu'il faudrait vraiment alléger toutes ces contraintes pour permettre aux entreprises artisanales de donner leur pleine mesure ! A quand des actes concrets ?

## ÉCONOMIE

### FACILIPASS BOIS : LES OFFRES PACKAGÉES DE LA CAPEB S'ÉTOFFENT

Après avoir mis en place un « Pack chaudière gaz » et un « Pack Pompe à chaleur », la CAPEB et Butagaz poursuivent leur collaboration pour développer un nouveau Pack sur les chaudières bois. Cette nouvelle offre permettra aux particuliers de financer leurs travaux d'installation et d'entretien de chaudières à granulés de bois sur 60 mois. L'offre « Chaudière Bois Facilipass » vise à répondre aux attentes des particuliers qui souhaitent faire des économies d'énergie, grâce au remplacement d'une chaudière ancienne à énergie fossile, et ce, à prix raisonnable. En l'occurrence, le Pack s'affiche à partir de 59€ par mois sur 5 ans.

Cette offre est également avantageuse pour les entreprises puisqu'elle prévoit un accompagnement et la simplification des démarches administratives en ce qui concerne le montage des différents dossiers (financement, CEE). Un service client chargé de recueillir toutes les pièces justificatives auprès des clients est déjà opérationnel. Comme pour les « Pack Chaudière » et « Pack Pompe à Chaleur » déjà opérationnelles, les entreprises souhaitant porter l'offre « Chaudière Bois Facilipass » disposeront d'outils marketing adaptés qui leur permettront de valoriser l'offre auprès de leurs clients.

L'offre est accessible à toute entreprise qualifiée RGE sur le domaine du chauffage et/ou de l'eau chaude au bois.

L'offre « Chaudière Bois Facilipass » propose une gamme de 4 équipements performants (chauffage seul ou avec production d'eau chaude sanitaire) disposant du Label Flamme Verte 7\* pour chacune des 6 marques partenaires de l'offre (De Dietrich, Domusa Teknik, Fröling, Oertli, Red Heating et Viessmann) ce qui permet de couvrir la majorité des besoins rencontrés dans les logements.

On soulignera à cet égard que le chauffage individuel au bois non performant est à l'origine de 55 % des émissions annuelles de particules (jusqu'à 75 % en période hivernale) et que le label « Flamme verte 7 étoiles » permet de diviser ces émissions par 8.

L'offre intègre également l'aide de l'Anah « Habiter Mieux Agilité », ce qui permet de favoriser les travaux de rénovation énergétique des ménages les plus modestes. Depuis le lancement des offres packagées, 75 % des dossiers présentés intègrent cette aide de l'Anah. Les entreprises qui choisissent de porter ces offres Facilipass sont ainsi en capacité de proposer à leurs clients les plus modestes le remplacement d'une chaudière ancienne par un équipement neuf performant (chaudière, pompe à chaleur ou chaudière à granulés de bois) tout en minimisant le reste à charge.

Un vrai « bon plan » !

#### → LA CAPEB SIGNE UN PARTENARIAT AVEC ALGOREL

Ce mardi 5 novembre, la CAPEB a paraphé un accord de partenariat avec la société Algorel, groupement de distributeurs indépendants B2B spécialisé en Chauffage, Sanitaire, Plomberie Outillage, Electricité et Carrelage. Le Président de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage, Jean-Claude Rancurel, était aux côtés du Président Liébus à cette occasion, de même que David Morales, en charge des partenariats pour la Confédération.

Par ce partenariat, Algorel souhaite aider les entreprises artisanales du bâtiment à mieux vendre leurs devis et, notamment, l'offre Facilipass, offre que le groupement entend promouvoir dans ses agences, en même temps

que la qualification ECO Artisan® RGE, la marque ECO Rénovation® et les modules de formation FEE Bat. Dans le cadre de ce partenariat, Algorel proposera également aux entreprises des outils et des argumentaires de vente démontrant les bénéfices de ses solutions, et leur permettant de conseiller leurs clients en matière de performance énergétique, de les accompagner concrètement et de déterminer avec eux la solution qui leur conviendra le mieux.

Avec le souci d'aider les entreprises artisanales du bâtiment à s'approprier ces outils mais aussi les offres Facilipass développées par la CAPEB, des réunions communes seront organisées dans les CAPEB départementales qui le souhaiteront.



Enfin, la CAPEB contribuera à l'élaboration des contenus de formation qu'Algorel pourra développer dans le but de renforcer les connaissances des entreprises sur l'efficacité énergétique et la commercialisation.

#### → SIMPLIFICATION DES NORMES : LE CSCEE A RENDU SES CONCLUSIONS

Remettant au Ministre du Logement son rapport sur la simplification des réglementations dans la construction, Yves Laffoucrière, Président du plan BIM 2022, avait souligné que s'il existe plus de 4 000 normes dans la construction, seule une centaine est obligatoire. Le Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique a examiné en détail les propositions de ce rapport et qui visent à simplifier le cadre normatif de la construction. M. Laffoucrière constate, en effet, que cet environnement normatif a été très impacté depuis 15 ans par de nouvelles règles et contraintes environnementales et européennes qui ont contribué à le complexifier. Il préconise notamment de généraliser la démarche législative consistant

à fixer des objectifs à atteindre (obligations de résultats), de rappeler le principe d'application volontaire des textes issus de la normalisation, de créer un observatoire des labels et certifications, et de mettre en œuvre les 35 recommandations du rapport Doligé paru en 2017 et qui n'a été que très partiellement repris.

Enfin, il préconise de créer une instance de pilotage issue du CSCEE pour, notamment, réguler les textes normatifs.

Ce serait, à nos yeux, une instance supplémentaire inutile et ce, d'autant plus que les textes sont très majoritairement issus de l'Europe où ils sont votés par 30 représentants des Pays membres parmi lesquels la France ne compte qu'une seule voix...



## MÉTIERS

### → LES INITIATIVES DU RÉSEAU À L'ORDRE DU JOUR DU GROUPE NUMÉRIQUE

**Le 25 octobre, le groupe numérique mis en place par la CAPEB s'est penché sur les initiatives prises par les CAPEB départementales et régionales en matière de numérique.**

Les représentants du Réseau concernés ont d'ailleurs participé à la réunion en visio-conférence, pour échanger avec le groupe.

Dans ce cadre, l'initiative de la CAPEB Bretagne a été présentée. Elle a consisté en la formation d'un groupe d'artisans visant à leur permettre de répondre aux objectifs BIM d'un chantier. Dans le même esprit que ce « Club Bretagne », on rappellera l'expérimentation lancée par la CAPEB Haute-Vienne qui, à l'occasion de la rénovation énergétique de ses futurs locaux par des entreprises artisanales adhérentes, a souhaité mener une expérimentation BIM sur ce projet intégrant la formation des entreprises, le partage de bonnes pratiques, la mise en oeuvre de groupements d'entreprises, notamment.

Le CAFOC de Nantes, organisme de formation, est également intervenu pour présenter les fiches ressources qu'il a mises au point à partir du référentiel compétences BIM numérique élaboré pendant deux ans au sein du PTNB. Il s'agit d'élaborer des fiches pratiques pour les entreprises artisanales du bâtiment pour leur permettre d'appréhender ce qu'elles doivent savoir pour travailler en processus BIM avec les autres intervenants d'un chantier.

Le groupe a ensuite fait un point d'actualité du plan BIM 2022, en particulier sur les 7 premières actions du Plan dans lequel la CAPEB s'implique.

Un point d'avancement a également été fait sur la plateforme Kroqi puis sur la page facebook BIM et l'animation du groupe de référents BIM du Réseau de la CAPEB.

### → QUELLES SONT LES ATTENTES DES JEUNES PROFESSIONNELS DE LA PEINTURE ?

**Avec son partenaire Uzin, l'UNA Peinture Vitrerie Revêtements a organisé une rencontre avec de jeunes professionnels. L'objectif était de cerner leur vision de l'entreprise d'aujourd'hui et celle de demain.**

Une douzaine de jeunes, aux profils très différents (femmes travaillant seules ou en cogérance avec leur époux, jeunes gens occupant jusqu'à 11 salariés, salariés de l'entreprise familiale) ont ainsi pu échanger avec le Président et les conseillers professionnels de l'UNA et trois représentants de la société Uzin qui souhaite apporter un service aux entreprises au plus près de leurs attentes.

Au travers de 4 groupes d'échange d'idées, les jeunes professionnels ont fait part de leurs constats et de leurs attentes en ce qui concerne les distributeurs et négociants, le numérique, la commercialisation et la mécanisation. Les discussions ont notamment mis en évidence le souhait d'avoir à disposition des produits qui feront envie aux clients (certification environnementale par exemple), des délais de livraison courts et respectés, un service technique adapté et compétent qui doit pouvoir aller bien au-delà de

la lecture d'une fiche technique produit que tout artisan sait faire. Quant aux achats directs sur internet, ils sont encore, aux dires des participants, peu utilisés aujourd'hui.

En ce qui concerne le numérique, force est de constater que les jeunes chefs d'entreprise, pas plus que leurs aînés, ne sont attirés par le BIM. Pour autant, si le numérique est perçu comme une contrainte pour les chefs d'entreprise plus âgés, il est appréhendé comme une opportunité commerciale pour les plus jeunes. En revanche, les participants ont été unanimes à considérer que les artisans devaient avoir un site internet et être présents sur les réseaux sociaux qui sont pour eux une vitrine à exploiter.

En termes de concurrence et de commercialisation, il apparaît essentiel de se différencier par la qualité des travaux en s'appuyant notamment sur la formation continue et la veille vis-à-vis des nouveautés dans la technicité de son métier tout comme il apparaît fondamental de cultiver ses réseaux dans le secteur économique et/ou associatif local (clubs sportifs par exemple, qui peuvent apporter un réseau de clients/collègues...).

Les participants ont également souligné l'opportunité que constitue la co-traitance et toutes les autres formules qui permettent de se grouper et de travailler ensemble.

Tous ont conscience de la nécessité de faire rêver leurs clients dans leurs projets décoratifs.

Un constat partagé : il devient très difficile d'assurer le développement des entreprises faute de personnel compétent. Les entreprises cherchent à recruter, en vain et même si les services de Pôle Emploi se sont améliorés, il n'y a parfois personne à former.

Enfin, s'agissant de mécanisation, tous les participants sont passés par cette étape indispensable en rénovation. Ils attendent cependant une adaptation de certains équipements, et notamment en ce qui concerne l'application de peinture. Pour finir ces échanges, Uzin a présenté les formations techniques numériques qu'il propose sur sa plateforme « Utz University » en cours de finalisation.



### → ECO-SYSTÈMES ET RÉCYLUM FUSIONNENT ET DEVIENNENT ECOSYSTEM

**Le nouvel éco-organisme ecosystem s'accompagne d'une nouvelle signature « Recycler, c'est protéger ».**

On rappellera qu'ecosystem est un organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ménagers et professionnels, des lampes et des petits extincteurs.

Il inclut désormais dans ses missions le recyclage au sens large du terme, c'est-à-dire intégrant la dépollution et le recyclage des matières

ainsi que toutes les actions qui permettent de prolonger la vie des produits.

Ainsi, ecosystem participe à des solutions de réparation, de réemploi, de réutilisation et d'écoconception, le tout avec le meilleur bilan environnemental possible.

L'organisme mise donc sur la protection de l'environnement, de la santé, des ressources, des emplois et du cadre de vie et s'engage à appliquer systématiquement un principe de prudence dans la gestion des substances réglementées ou potentiellement à risque.

**ecosystem**  
recycler c'est protéger

L'éco-organisme prévoit également de mener des études pour éclairer des questions sur lesquelles la connaissance reste incomplète avec l'objectif de développer des méthodes novatrices de recyclage ou de gestion des produits.



## ARTISANAT

### → CONCOURS LEPINE : UN ADHÉRENT HONORE LA CAPEB HÉRAULT ET LES ARTISANS DE LA PIERRE !

Frédéric Matan, tailleur de pierre au Pouget (34), adhérent de la CAPEB Hérault, titulaire du CIP Patrimoine et meilleur ouvrier de France, a été mis à l'honneur, lors du concours Lépine, organisé dans le cadre de la foire internationale de Montpellier. Il a reçu la médaille d'argent du concours Lépine et la médaille d'argent du prix du ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Tailleur de pierre résolument moderne, il a réalisé une assiette en pierre connectée avec puce NFC intégrée.

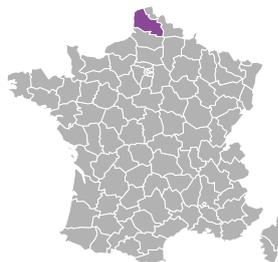
Cette invention intéresse les chefs étoilés et les grands restaurants, permettant ainsi directement aux clients de visualiser sur leur smartphone les menus, la carte des vins et toutes informations utiles, directement en liaison avec leur assiette. Qui l'eut cru ?

## RÉSEAU

### → UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE PAS-DE-CALAIS



**Freddy Guilbert** est le nouveau Président de la CAPEB 62. Petit fils de maçon et de menuisier, il gère l'entreprise familiale avec son frère, également menuisier, et emploie 9 salariés.



## COMMUNICATION

### → PROMOTION SUR LES CONTRATS TYPE D'ENTRETIEN

Une promotion sur cinq contrats numériques a commencé le 4 novembre et se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2019 inclus.

Les adhérents bénéficieront d'une remise de 50% sur le tarif public (au lieu de 30% habituellement). Le tarif sera donc de 14,25 € HT au lieu de 19,90 € HT.

Les contrats concernés sont le contrat d'entretien des pompes à chaleur et de systèmes de climatisation, le contrat d'entretien des chaudières fioul, le contrat d'entretien des chaudières à usage domestique utilisant les combustibles gazeux, le contrat d'entretien type des poêles et inserts à granulés et le contrat d'entretien des chauffe-eaux thermodynamiques.

Par ailleurs, les ECO Artisans ont reçu un mail le 4 novembre 2019 pour leur présenter la diversité des outils de la E-boutique CAPEB susceptibles de les intéresser.

## LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

### PLÉNIÈRE AU CESE

Le Président Liébus a participé la semaine dernière à la plénière du Comité Economique et Social Européen. À l'ordre du jour figurait notamment le rapport de la section « Agriculture, développement rural et environnement » sur la mise en œuvre du plan d'action en faveur d'une économie circulaire.



Un projet d'avis a par ailleurs été présenté sur le thème « Ne laisser personne de côté lors de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

### RELATIONS PRESSE

Le Président de la CAPEB a été sollicité mardi par la presse pour s'exprimer sur les quotas d'immigration professionnelle annoncés par le Gouvernement. Il a considéré que ces quotas pouvaient être dangereux sauf s'ils s'accompagnent de mesures permettant une réelle insertion des immigrés concernés. Il a souligné qu'il fallait d'abord remettre les demandeurs d'emploi français sur le marché du travail et que s'ils ne suffisent pas à répondre aux besoins des entreprises, alors il pourrait être envisageable de se tourner vers l'immigration, à condition que ces personnes soient formées et qu'elles bénéficient des mêmes droits et devoirs que n'importe quel autre salarié français. Patrick Liébus s'est ainsi exprimé sur RMC, BFM TV, BFM Business, France Info, 24h Pujadas et LCI.

### BATIMAT

Le Président de la CAPEB est intervenu mardi sur Batiweb télé installée sur le salon Batimat à propos de l'actualité



économique, de la conjoncture, du CITE, du RGE, notamment. Il est bien sûr revenu sur l'immigration économique pointée par la presse ce même jour. Le Mondial du Bâtiment a par ailleurs été l'occasion pour le Président Liébus de rencontrer les partenaires de la CAPEB. Enfin, il avait prévu de participer à l'émission de Christian Pessey de RMC sur Batimat.

### RÉSEAU

Plusieurs rendez-vous Réseau étaient programmés cette semaine avec les représentants de la CAPEB Guadeloupe, Mayotte mais également ceux des CAPEB Alsace et notamment du Haut-Rhin.